

F.S.U. ARDENNES

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Ardennes - trimestriel - 1 euro - N°ISSN : 1264-9783 - N°CPPAP : 0113 S 07672
Directeur de la publication : Didier Janin - Imprimé par nos soins

Numéro 19

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08

FSU Ardennes 48 rue Victor Hugo 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Téléphone : 03 24 33 14 14 Fax : 03 24 37 65 74 Mail : fsu08@fsu.fr

Défendre les services publics

Comme la Poste et l'hôpital public, le service public d'éducation, déjà mis à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, est frappé de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.

La dernière, la réforme du lycée, ne sera d'aucun profit pour les élèves et va engendrer des dégradations sensibles des conditions de travail en même temps que des inégalités accrues entre établissements.

Ainsi pour mettre en place cette réforme, le ministre de l'Éducation Nationale entend modifier en profondeur le pilotage des EPLE (Établissement Public Local d'Enseignement) et accroître de manière importante le pouvoir des Chefs d'établissements. Ces derniers pourront s'appuyer sur un conseil pédagogique choisi par leurs soins. Grâce à cette hiérarchie intermédiaire, le chef d'établissement aura non seulement la possibilité d'influer sur la pédagogie des enseignants mais aussi sur **leurs services puisque** les établissements auront la responsabilité d'attribuer un volume important de la dotation horaire sans les contraintes des grilles horaires nationales.

Tout cela s'inscrit dans la logique politique du Président de la République et du gouvernement qui vise à transformer radicalement la Fonction publique en instaurant la concurrence et la culture de la performance, autrement dit faire toujours plus au moindre coût.

Est-ce pour autant que le service rendu à l'usager sera meilleur ? Bien sûr que non, ce n'est pas en supprimant des postes d'infirmières que l'on va améliorer la qualité des soins dispensés aux patients à **l'hôpital public** ni en supprimant des postes d'enseignants que l'on améliorera la formation des jeunes.

En ce début d'année 2010, tout comme pendant les années précédentes, la défense et la promotion des services publics et de ses personnels constituent bien, pour la FSU, une priorité de l'action syndicale puisque après la journée de grèves et de manifestations du 21 janvier 2010 dans toute la Fonction Publique, une manifestation nationale (voir page 8) pour l'Éducation aura lieu à Paris le samedi 30 janvier 2010. Cela se poursuivra par l'organisation au plan local comme au plan national d'États Généraux du Service Public mais aussi par la participation au collectif contre le changement de statut de la Poste ainsi qu'à celui pour la défense de l'hôpital Manchester. Enfin, pour les personnels, soumis de plus en plus aux pressions de la hiérarchie, la FSU 08 organise un stage sur le travail (conditions de travail, stress au travail, souffrances au travail...).

En attendant de nous retrouver, bonne année à toutes et à tous.

Didier JANIN,
Secrétaire Départemental

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 20 janvier 2010
Routage 206.
Dispensé de timbrage.
Charleville-Mézières CTC

Manifestation Nationale à Paris

le samedi 30 janvier 2010

(voir page 8)

Stage syndical :

LE TRAVAIL EN QUESTION

Faites votre demande avant le 28 février 2010

(Voir pages 2 et 3)

Sommaire :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Stage syndical : le travail en question
- Page 3 : Stage syndical : le travail en question
- Page 4 : La défense des services publics dans les Ardennes
- Page 5 : La rentrée 2010 dans les collèges ardennais
- Page 6 : Expression libre : identité nationale
- Page 7 : Prof de demain ? La chatelisation du métier
L'action en janvier : 21 et 30 janvier
- Page 8 : L'action en janvier : 21 et 30 janvier

FSU ARDENNES
48 rue Victor Hugo 08000 Charleville Mézières
STAGE DÉPARTEMENTAL À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Mardi 30 Mars 2010 de 9h15 à 16h30

Lieu : IFTS, Pôle de Haute Technologie, 7 Boulevard Jean Delautre

LE TRAVAIL EN QUESTION

Stress, souffrance, risques psycho-sociaux, suicides, ce n'est pas l'affaire de « personnes fragiles » ou d'une entreprise particulière, cela concerne aujourd'hui tous ceux qui travaillent : le travail peut devenir invivable et impossible du fait des nouveaux modes de management qui arrivent dans le secteur public en général et l'Éducation Nationale en particulier.

Comment tenir, comment faire un travail de qualité quand tombent sur vous des prescriptions sans rapport avec le réel, des objectifs irréalisables, contraires à votre conception du métier, à vos valeurs, quand la hiérarchie vous contrôle avec des indicateurs chiffrés qui changent le métier sans que les personnels aient leur mot à dire.

Quelles résistances individuelles, collectives ?

Quelles pistes? Faut-il soigner les travailleurs ou soigner le travail ? Faut-il culpabiliser les travailleurs et traiter individuellement les victimes ou changer le travail, redonner aux travailleurs le pouvoir d'agir sur leur métier ?

Le stage sera animé par Dominique CAU-BAREILLE, ergonomiste et maître de conférences à l'Université Lyon 2 et Daniel RALLET, vice président de l'Institut de Recherche de la FSU

Déroulement de la journée

Matinée : 9h15-12h30

Témoignages de collègues sur leur travail et leurs conditions de travail.

Analyse de Dominique CAU-BAREILLE ; débat avec les participants.

Après-midi : 13h45-16h30

Les résistances et le rôle du syndicat : introduction de Daniel RALLET.

Débat avec les participants.

Dominique Cau-Bareille est auteur :

- d'un rapport sur les fins de carrière des enseignants réalisé pour le Conseil d'Orientation des Retraites
- de plusieurs études : « l'expérience est-elle un atout dans la gestion des fins de carrière des enseignantes de maternelle? » « Vécu du travail et santé » ; elle travaille actuellement sur les difficultés des professeurs de collège

Vous pouvez consulter « souffrance au travail : n'y a-t-il rien à faire d'un point de vue syndical ? »

(<http://institut.fsu.fr/lettremensuelle/lettre-travail/caubareille.htm>)

Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !
Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit avant le 28 février 2010. Elle est à faire :

- Pour le 1er degré auprès de l'IEN (formulaire habituel en mentionnant les références à la loi n° 84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982) avant le 28 février 2010.
- Pour le second degré auprès du chef d'établissement. Vous devez recopier et compléter le courrier ci-dessous et lui remettre avant le 28 février 2010

Nom, prénom

Établissement

À Monsieur le Proviseur (ou le Principal)

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 30 mars 2010 de 8h00 à 17h00 pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide de l'IRHSES.

Ce stage aura lieu à l'IFTS, 7 boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières

Je vous prie d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

Merci de vous inscrire au stage pour des questions d'intendance.

Stage du 30 mars 2010: Le travail en Question

Inscription au stage à retourner à la FSU 08, 48 rue Victor Hugo 08000 Charleville-Mézières

Nom : Prénom : Établissement :

Adresse personnelle :

Syndicat FSU (éventuellement) :

Repas : oui non

Tarif du repas : 5 €. Gratuit pour les syndiqués FSU

La Poste, L'Hôpital Public : même combat

Collectif contre le changement de statut de La Poste, collectif pour la défense de l'Hôpital Manchester, la FSU 08 est pleinement engagée pour la défense et la promotion des services publics dans notre département.

Collectif contre le changement de statut de La Poste

Concernant La Poste, le collectif local contre le changement de statut de La Poste au sein duquel la FSU 08 s'est engagée a organisé le 3 octobre la votation citoyenne devant de nombreux bureaux de poste du département. Le SNES-FSU, de son côté, a organisé également cette votation dans un certain nombre d'établissements scolaires des Ardennes.

Le mercredi 9 décembre, une opération signature de cartes postales à destination du Président de la République s'est déroulée devant 2 bureaux de Poste de Charleville-Mézières.

Enfin le vendredi 11 décembre une délégation du collectif a rencontré la Députée des Ardennes Bérange Poletti pour lui demander de voter contre le projet de loi instituant un changement de statut à la Poste. Une autre action est envisagée en ce début d'année 2010 : un appel à un rassemblement avec une demande d'audience lors de la venue du Président National de la Poste dans le département des Ardennes.

Collectif pour la défense de l'Hôpital Manchester



Depuis le **plan hôpital 2007** du gouvernement, les hôpitaux ont été soumis à un bouleversement majeur : le mode de financement est désormais basé **sur la tarification à l'activité (T2A)**.

Ce nouveau système étouffe financièrement l'hôpital public. Ainsi, à Manchester (qui a déjà payé sur fonds propres sa reconstruction), la nouvelle logique financière a provoqué un **déficit de 8.3 millions d'euros**.

Un premier plan de retour à l'équilibre a entraîné la **suppression de 17 postes** et la réduction des coûts de médicaments. Incapable de résorber le déficit, ce premier plan n'a rien réglé.

12 fermetures de lits déjà effectives anticipent le prochain plan de redressement qui prévoit **11 millions d'euros d'économies**. Il pourrait en résulter **100 postes de travail supprimés et 44 fermetures de lits supplémentaires**.

Les malades subissent les conséquences de cette **dégradation délibérée du service public**. Elle se résume par le seul commentaire du Professeur Grimaldi qui exerce à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris : « *Si je veux être rentable, je coupe la jambe à un diabétique. Si je lui sauve la jambe avec un traitement et un séjour adapté, l'hôpital se retrouvera en difficulté financière.* » ... **Tout est dit !**

Décidé à réagir et à ne pas laisser démanteler le service public de santé dans les Ardennes, un collectif d'usagers soutenu par divers organisations politiques, syndicales dont la FSU08 et des associations a été créé et est passé très rapidement à l'action :

- **le 14 novembre** : signature de la pétition du collectif de défense de l'hôpital de Charleville-Mézières, rue piétonne près de la Place Ducale.
- **le 15 novembre** : signature de la pétition devant l'hôpital.
- **le 20 novembre** : rassemblement devant le bâtiment administratif de l'hôpital, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration, à partir de 8 H 30.
- **le 9 décembre** : Réunion publique à 18 H 30, Hôtel de Ville de Mézières avec Michel Antony, président de la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité, afin de donner à la population ardennaise tous les éléments de compréhension de la situation catastrophique de l'hôpital de Charleville Mézières et des autres hôpitaux français.
- **Le 18 décembre** : rassemblement devant la permanence de la Députée des Ardennes Bérange Poletti qui a reçu une délégation.

Rentrée 2010 : les collèges vont encore trinquer ! À la bonne vôtre, M. Chatel !

Selon les documents préparatoires des services du Rectorat de l'Académie de Reims présentés par les lycées professionnels et les lycées généraux et technologiques étant « épargnés » par « la néo-rénovation de la voie professionnelle » pour les uns, par « la mise en œuvre de la réforme de la classe de seconde à la rentrée 2010 » pour les autres...

Ainsi, pour une baisse démographique de 396 élèves dans les lycées de la région, l'Administration supprime ainsi que 38 ETP d'HSA; pour une baisse démographique de 88 élèves seulement dans l'académie, elle supprimerait **157 postes**, tout en réinjectant 38 ETP d'HSA !

Dans les LP, la hausse démographique de 275 élèves serait accompagnée par la création de

Dans les collèges ardennais, alors que les effectifs, stabilisés l'an dernier, subiraient une baisse démographique (- 400 élèves, selon les services de l'Inspection académique des Ardennes), ce sont **encore 30 emplois** qui devraient être repris (après les 16 de 2009, les 14 de 2008, les 25, 45...des années précédentes) avec la « compensation » d'un plus grand nombre d'heures supplémentaires proposées, le plus souvent imposées... 8,72 ETP d'HSA devraient en effet être réinjectés dans les collèges, comme si la charge de travail n'était pas déjà assez lourde (multiplication des réunions, mise en place de dispositifs divers et variés...), comme si le temps de service des enseignants pouvait être allongé à loisir...



A qui peut-on encore faire croire que c'est en réduisant aussi drastiquement les moyens accordés aux établissements, en réduisant le taux d'encadrement, en « entassant » 28 ou 29 élèves par classe, en ne laissant plus la moindre marge d'initiative aux enseignants pour réaliser un dédoublement, un groupe de langue, assurer du soutien ou proposer une aide ponctuelle, mettre en œuvre un projet pédagogique... que l'on va faire réussir tous les élèves et pouvoir traiter efficacement la difficulté scolaire des plus fragiles ?

Pourtant, dans notre département, près de 20% des élèves entrant en 6^e –contre 15% au niveau national- ont un retard scolaire d'au moins 1 an, 26% des collégiens ardennais –contre 19% au niveau national- sont scolarisés dans l'Éducation Prioritaire, les candidats au Brevet des collèges 2009 n'ont réussi qu'à 76,4% d'entre eux, contre 82,6% au niveau national... Ces indicateurs chiffrés tendent à prouver, s'il en est besoin, que c'est bel et bien au collège que se cristallisent toutes les difficultés (scolaires, sociales...) de nos élèves et que c'est bel et bien sur ce « maillon faible » de notre système éducatif que devraient porter les efforts de l'État.

En sacrifiant ainsi l'Éducation Nationale sur l'autel de soi-disant restrictions budgétaires nécessaires, quel avenir le gouvernement prépare-t-il à la jeunesse de notre pays ?

Dans notre département, si l'on ajoute aux 36 postes des collèges, les 16 des écoles, ceux des lycées (qui seront définis prochainement, lorsque les CA auront eu lieu), ceux des personnels administratifs, des personnels de direction ..., on peut encore tabler cette année sur plus de **80 emplois** qui seront bientôt rayés de la carte des Ardennes par l'Éducation Nationale... Merci, M. Chatel !

Il nous faut désormais résolument et collectivement dire stop à toutes ces dégradations, montrer notre colère et notre ras-le-bol, tout mettre en œuvre pour enrayer cette politique du chiffre qui ne tient nullement compte de l'intérêt de l'élève, cette dérive managériale qui méprise totalement l'enseignant et son métier.

C'est pour lutter contre cette casse de l'École, pour dire NON à cette politique éducative qui détruit des emplois d'enseignants et dégrade d'autant les conditions d'étude et d'apprentissages de nos élèves, c'est au contraire pour dire OUI à une tout autre réforme, à un tout autre projet, réellement ambitieux et volontariste, au service de la réussite de tous les élèves que la FSU appelle à la **grève le Jeudi 21 Janvier** pour la défense d'un service public d'éducation de qualité, avant la grande **manifestation nationale pour l'Éducation** à Paris le **samedi 30 Janvier** prochain.

Karine Fuselier SNES Ardennes

P.S : Pour info, le **CTPD** (Comité Technique Paritaire Départemental) qui présentera la répartition départementale des moyens, autrement dit les Dotations Horaires Globales attribuées aux établissements (et les conséquences qui vont avec... : fermeture de classes, classes plus chargées, suppression de postes, postes à CSD, heures supplémentaires imposées, suppression d'options, de groupes, d'aide et de soutien, de projets...) aura lieu le **Mardi 2 Février à l'Inspection Académique**.

Une action collective de tous les collèges ardennais, parlante, « voyante », bruyante, gênante..., pourrait être envisagée...

À vos banderoles, à vos casseroles, ne les laissons pas casser notre École !

«IDENTITÉ NATIONALE»?

Bien sûr, il y a des moments de notre histoire qui me rendent fier d'être Français: la Révolution, la Commune, la Séparation Églises/État, le Front Populaire, la Résistance etc.

D'autres périodes me semblent bien moins positives: l'Ancien Régime, les sanglantes guerres étrangères de Louis XIV et des 2 Napoléon, la répression versaillaise, la Collaboration, les guerres coloniales etc.

Bien sûr aussi, nous avons de grands inventeurs, de grands écrivains... Mais les autres aussi!

Et il ne faut pas oublier que nous ne représentons qu'un millième de la planète. Alors soyons modestes!

Plus le «ébat» sur «'identité nationale» avance, plus il devient une tribune anti-immigrés. Sur Internet, le racisme est proportionnel aux fautes d'orthographe de tout un tas de gens qui profitent de l'anonymat pour cracher leur haine.

Rien d'étonnant finalement puisque cette affaire d'«é nationale» trouve ses racines dans le nationalisme xénophobe de la fin du 19^e siècle (Édouard DRUMONT) et de la première moitié du 20^e (Maurice BARRES, et tant d'autres, dont tous les intellectuels de la «évolution Nationale» pétainiste).

En 1939, dans son livre «Pouvoirs», Jean GIRAUDOUX écrivait: «Il faudrait un Ministère de la Race qui nettoierait la France de ces hordes d'étrangers qui viennent corrompre de l'intérieur son intégrité biologique».

Et en 1943, une affiche avec le portrait de PETAIN était ainsi légendée: «Êtes-vous plus Français que lui?»

Hier et aujourd'hui, ici et ailleurs, de tels «ébats» servent d'abord à faire oublier les vrais problèmes, mais, en ce début 2010, beaucoup de Français ne sont pas dupes...

Christian MARRY

Prof de demain ? La chatelisation du métier...

La formation des enseignants est un miroir du regard que porte le gouvernement avec sa politique éducative sur l'école. En **observant** comment sont formés les enseignants, il est possible de repérer les attendus, les exigences d'une nation pour son école. Si on s'attarde sur la formation à venir des enseignants d'EPS, il est fort à craindre qu'on n'attende plus de l'école qu'elle forme de futurs citoyens lucides, éclairés et critiques...

Dans le contexte actuel de « masterisation », non seulement une grande part de la formation professionnelle disparaît en étant renvoyée au « terrain » (c'est sur le tas que le futur enseignant se formera avec tous les dégâts que cela suppose); de plus, avec la réforme du concours CAPEPS, ces nouveaux enseignants n'auront plus de formation pratique dans leur discipline...

La partie pratique de l'examen étant **ramenée** à un coefficient 2 sur un total de 12, il est quasiment sûr que les pratiques physiques (coûteuses pour les organismes de formation que sont les STAPS) vont progressivement disparaître... Dans quelques années nous aurons donc comme nouveaux collègues des enseignants sans formation professionnelle et sans vécu...

Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi il faudrait recruter un titulaire de master en lieu et place de n'importe quel animateur... Les contenus, les exigences disciplinaires, l'appropriation culturelle critique... laisseront la place à une animation visant au mieux bien être et paix sociale... L'école a de beaux jours devant elle... (Cette illustration par le CAPEPS vaut également pour les CAPES).

Cette « Chatelisation » de la formation n'est pas acceptable ; le 30 janvier à Paris, crions haut et fort notre désaccord et exigeons du Ministre de la Parole autre chose que ces réformes régressives, **obligeons-le** à entendre nos revendications pour une autre école, une école qui **respecte l'élève, qui prône et met en œuvre** la réussite de tous.

Benoît HUBERT SNEP

Tous dans l'action de grève le 21 janvier avec l'ensemble de la Fonction Publique. Tous à la manifestation nationale à Paris le 30 janvier

Des raisons pour se mobiliser ?

- **Des prévisions de rentrée catastrophiques** (voir l'article de Karine FUSELIER, **Secrétaire Départementale** du SNES)
- **La dégradation des conditions des personnels: Le cas des titulaires sur zone de remplacement**

Un arrêt du Conseil d'État du 14/10/2009 vient d'annuler un jugement du TA de Toulouse. Sur requête du MEN, le Conseil d'État, dans son arrêt, fait la différence entre « les professeurs qui n'effectuent pas leur maximum de service dans l'établissement public sur lequel ils ont été **nommés** » et qui « **peuvent** être appelés à le compléter dans un autre établissement... » et la situation des « personnels remplaçants affectés dans une zone de remplacement et relevant du décret du 17/09/99 » Pour le Conseil d'État, les TZR doivent partager si nécessaire leur service dans plusieurs établissements **SANS AUCUNE COMPENSATION !** Il y a ici une rupture d'égalité entre les collègues exerçant une mission comparable !!!

C'est inadmissible, nous ne pouvons laisser faire ! Qu'advient-il lorsque le Rectorat de l'Académie aura été informé de cet arrêt ? ...

- **La réforme du lycée :**

La réforme proposée par le ministre Chatel ne peut en aucun cas satisfaire notre ambition pour le lycée. Près du tiers de l'horaire **des professeurs serait** défini à l'interne dans le cadre de "l'autonomie des établissements"; **c'est** ouvrir la porte à une mise en concurrence des disciplines, **a fortiori dans** ce contexte de pénurie budgétaire.

La mise en place d'accompagnement personnalisé, pour intéressant qu'il soit, ne peut en aucun cas se concevoir par la réduction des horaires disciplinaires, c'est encore et toujours l'élève qui est le perdant.

Les missions des enseignants sont largement dénaturées, glissant notamment vers une prise en charge totale de l'orientation des élèves, en lieu et place des personnels qualifiés et formés à cet **égard, les CO-Psy**. Signalons au passage que la mise en place du tronc commun en première nous semble plus de nature à permettre l'augmentation des effectifs de classes plutôt que de très hypothétiques possibilités de changements de voie.

Signez et faites signer la pétition pour une autre réforme du lycée :

<http://www.pascettereformedeslycees.org/>

- **La situation du collège :**

Ne croyons pas une seconde que le collège est épargné par le train des réformes. Ne serait-ce que dans le cadre du décret EPLE, il est, de fait, également au cœur de la tempête. Ce décret organise notamment le renforcement du rôle du chef d'établissement en modifiant le rôle et la composition du conseil pédagogique. **À** un moment où les DHG (à coup sûr catastrophiques du point de vue des suppressions de postes et autres compléments de service imposés) vont bientôt tomber dans les collèges, quels seront nos moyens d'action dans le cadre qui veut nous être ici imposé ???

Le SNEP appelle également les collègues à refuser de renseigner les livrets de compétences et à questionner fortement les compétences mises en avant dans le socle commun de **connaissances** et de compétences. Nous ne devons pas nous laisser imposer cette bouillie théorique et agir dans les établissements pour que la définition de réelles compétences soit étudiée...

Nous devons faire de ce mois de janvier un moment fort capable de faire basculer le rapport de force en notre faveur. Les enjeux sont lourds, les dates du 21 et 30 devront marquer les esprits.

Benoît HUBERT (SNEP)

Manifestation Nationale à Paris le samedi 30 janvier 2010

Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui pensent que **l'Éducation** est une richesse pour notre pays, que l'avenir se joue aujourd'hui, à toutes celles et tous ceux qui refusent que la politique suivie n'entraîne, pour de nombreuses années, l'affaiblissement du service public d'éducation.

Départ en Bus de Charleville-Mézières à 9h

Parking VOLTAIRE, Rue VOLTAIRE

Arrêt à RETHEL vers 9h45 Parking du Supermarché

Réservation au 03 24 33 14 14 ou au 06 72 97 38 19